

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Date : jeudi 29 septembre 2016

Mr BRUON, principal du collège souhaite la bienvenue aux membres du CA

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 17h05.

Mr MASSENHOVE, représentant du personnel d'enseignement accepte d'assurer le secrétariat de séance.

L'ordre du jour est adopté.

Le PV du précédent C.A. est soumis à l'approbation des membres du CA : il est adopté à l'unanimité.

M. BRUON annonce au conseil d'administration la parution de deux articles concernant la rentrée et l'opération « Nettoyons la nature » dans la presse quotidienne régionale. Il annonce également la labellisation au niveau 2 du collège pour son implication dans le développement durable.

Le conseil d'administration remercie également Mme SAUVAGNAC pour son implication et son travail avec le collège au cours des dernières années et lui souhaite bonne continuation.

1- Bilan des voyages et des sorties de l'année scolaire 2015-2016 :

Il y a eu trois sorties (voir pièce jointe) :

- Chartres : le déficit est pris en charge par le collège
- Championnat de France : bilan à l'équilibre
- Alésia : excédent de 15 euros, qui ne donnera lieu à aucun remboursement

Il y a eu deux voyages (voir pièce jointe) :

- Italie : budget du voyage équilibré
- Angleterre : budget du voyage équilibré. Trois remboursements ont été effectués, soit pour des annulations, soit pour des trop-perçus.

2- Affaires financières :

Mme BELOT présente tout d'abord les voyages et sorties prévus cette année (voir annexe 1). Elle rappelle que le conseil d'administration vote le principe du voyage et que les tarifs pourront évoluer en fonction du nombre d'élèves concerné et des offres reçues à l'occasion de l'ouverture des marchés.

- Sortie au Palais de la découverte (11 et 13 octobre) :

Cette sortie est adoptée à l'unanimité : 17 votes pour/17

- Voyage en Italie – Rome et Pompéi (du 15 au 20 mai) :

Ce voyage est soumis au nombre d'élèves qui souhaiteront partir. Moins il y a d'élèves, plus le tarif sera élevé.

Ce voyage est adopté à l'unanimité : 17 votes pour/17

- Voyage en Angleterre – Kent (du 15 au 19 mai) :

Ce voyage est voté à l'unanimité : 17 votes pour/17

- Voyage en Alsace (du 19 au 21 avril ou du 26 au 28 avril) :

Les représentants des parents d'élèves ont demandé à avoir plus de précisions sur le mode de sélection des élèves qui partiront en voyage. M. TRABAND, représentant du personnel enseignant, explique qu'il y a, au départ, un quota établi par classe (11 élèves par classe). Par la suite, en fonction du retour des familles, on ajuste ce critère. Il insiste sur le fait que les élèves choisis doivent impérativement respecter le règlement intérieur du collège, étant donné les lieux qui seront visités.

Ce voyage est voté à l'unanimité : 17 votes pour/17

- Voyage au Futuroscope (du 29 au 31 mars) :

Ce voyage s'adresse en priorité aux élèves de 5^{°4} et de 5^{°5}. Il sera également ouvert aux élèves de 5^{°3} afin d'atteindre le nombre d'élèves nécessaire.

Ce voyage est voté à l'unanimité : 17 votes pour/17

Mme BELOT présente ensuite les fonds sociaux du collège pour l'année 2016-2017 (voir annexe 2) et déplore la diminution des aides attribuées aux familles.

Le barème et les modalités d'attribution des aides sont votés à l'unanimité : 17 votes pour/17

Mme BELOT présente ensuite les différents tarifs (voir annexe 3) :

- dégradation ou perte d'un manuel ou d'un livre, coût du carnet de correspondance : 17 votes pour/17

- dégradation d'un matériel : 17 votes pour/17

- coût des photocopies : 17 votes pour/17

- vaisselle cassée : 1 abstention : 16 votes pour/17

- tarifs et forfaits demi-pension et tarifs commensaux : vote à l'unanimité 17 votes pour/17

Mme BELOT présente enfin les Décisions Budgétaires Modificatives pour information ainsi qu'une décision de l'ordonnateur, suite à la non reconduction du projet « Collège au cinéma » (voir annexe 4).

La DBM n°13 ainsi que le prélèvement sur fonds de réserve à hauteur de 6000 euros sont votés à l'unanimité : 17 votes pour/17

3- Questions diverses :

M. PERSE, représentant du personnel enseignant, présente au conseil d'administration une modification du parcours autour du gymnase. Une porte sera ouverte, avec

l'autorisation de principe de la commune, afin d'allonger le parcours de course des élèves.

M. PERSE soumet enfin au conseil d'administration une motion concernant la réforme du collège et la place de l'EPS dans la nouvelle formule du brevet des collèges (voir annexe).

Cette motion est votée à l'unanimité, moins deux abstentions.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h30.

Le Président du Conseil d'Administration, M. BRUON



Le secrétaire de séance, M. MASSENHOVE

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping, sweeping strokes.

Vœu soumis au CA

Les enseignants d'EPS du collège de La Chapelle la Reine souhaitent informer les membres du Conseil d'Administration, et notamment les parents d'élèves, qu'à partir de la rentrée 2016, un nouveau DNB se met en place et qu'il n'y aura plus d'épreuve d'EPS, comme le précise l'article 5 du décret du 31 décembre 2015 sur le DNB.

Les enseignants d'EPS dénoncent la perte d'ambition pour l'EPS tant dans nos nouveaux programmes que dans l'exclusion de notre discipline des épreuves du DNB.

Après l'année du sport de l'école à l'université en 2015/2016, à cette rentrée s'ouvre l'année de l'Olympisme de l'école à l'université. Pour ne citer que deux objectifs de l'opération :

« valoriser les pratiques sportives à l'École, et en premier lieu l'éducation Physique et Sportive et le sport scolaire... », « valoriser la dimension culturelle du sport ». Entre les annonces et la réalité du terrain, les écarts sont immenses !

Pourtant, la loi de refondation rappelle dans son article L 121-5 *« l'EPS et le sport scolaire et universitaire contribuent à la rénovation du système éducatif, à la lutte contre l'échec scolaire, à l'éducation à la santé et à la citoyenneté et à la réduction des inégalités sociales et culturelles. »*

C'est en ce sens, que les membres du CA en soutien aux enseignants d'EPS attachés à l'apport de leur discipline dans la formation de l'élève, demandent à notre ministre de revoir les programmes et de rétablir une épreuve d'EPS au DNB dès la session 2017.